



PLAN DE COHÉSION SOCIALE 2020-25

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Rapport d'activité 2024 – PCS Saint-Georges-sur-Meuse

Programmation 2020-25, année 2024 du PCS3

Rapport rédigé par Geoffrey Paganelli, chef de projets du Plan de Cohésion Sociale (PCS).

Le présent rapport a pour objectif de faciliter la lecture du tableau de bord transmis à la Direction de la Cohésion Sociale. Vous y trouverez le résumé de l'année de 2024 pour le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Georges-sur-Meuse au travers d'informations tant quantitatives que qualitatives.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Axe 2 : Droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et un cadre de vie adapté

Actions 2.6.02 – Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés

Le 17 septembre, nous avons organisé un après-midi d'ateliers liés à l'utilisation de l'énergie et aux différents moyens pour réaliser des économies.

Cette organisation est un partenariat entre le CPAS (service énergie) et l'Administration Communale (Plan de Cohésion Sociale, conseiller énergie et coordinatrice POLLEC/PCDR) qui avait été mis en place en 2023 à la suite de la crise énergétique que nous avons connue.

Lors de cette journée, 2 personnes ont assisté aux ateliers. C'est bien en dessous de notre attente de 15 personnes. Trois variables peuvent expliquer cela :

- L'horaire (14h-16h) empêchait les personnes qui travaillent de participer. Nous pensions que cet horaire conviendrait aux personnes libres en journée (personnes en recherche d'emploi, personnes âgées) ;
- Au niveau de la communication, nous avons misé sur des banderoles disposées en différents points de la commune, ainsi que des publications sur les réseaux sociaux. La raison était principalement économique (coût des impressions et diffusion d'un toutes-boîtes) et écologique (production de déchets). Ces canaux ont peut-être manqué d'impact qui peut expliquer la faible fréquentation ;
- La thématique de l'énergie, de son utilisation et surtout son économie, est difficile à aborder car elle touche aux habitudes de vie et de confort au domicile. Les collègues d'autres communes notent également que ce type d'activité a une faible fréquentation.

Durant l'année 2024, une enquête a été menée auprès des citoyens afin d'identifier d'éventuels besoins liés à l'utilisation de l'énergie au domicile. Ce travail amènera peut-être à aborder différemment cette thématique afin que nos actions soient plus pertinentes pour la population.

Action 2.6.03 Changement de fournisseur

Cette action n'a pas été activée cette année par le Plan de Cohésion Sociale durant l'année 2024. Le conseiller énergie et l'assistante sociale du CPAS accueillent la population tout au long de l'année qui ont des questions concernant leur contrat d'énergie. Lors de leurs rendez-vous, ils n'ont pas identifié de situation spécifique qui nécessiterait l'activation d'une action ciblée sur les contrats d'énergie.

Action 2.8.02 – Petits aménagements en continu et durablement

Cette action est mise en suspens dans notre plan d'actions.

Axe 3 : Droit à la santé

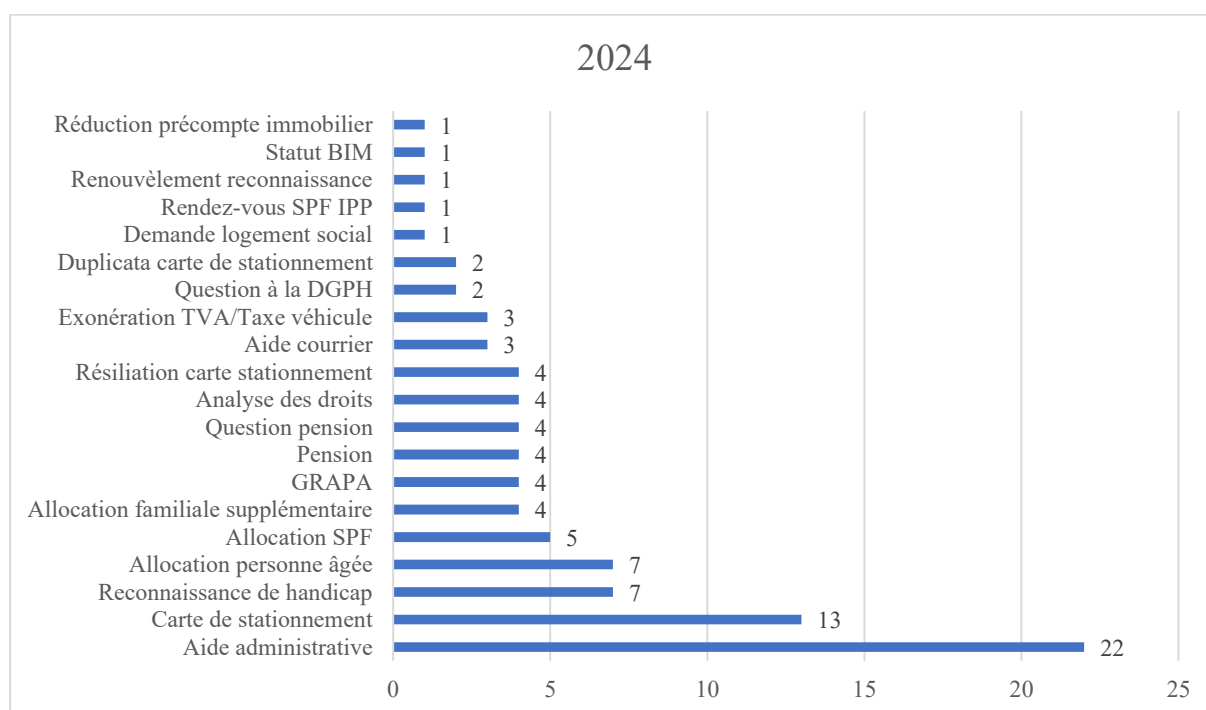
Action 3.2.05 – Life box

En 2024, une dizaine de boîtes a été distribuées aux citoyens qui se sont présentés spontanément à l'Administration Communale. En concertation avec le Conseil Communal Consultatif des Aînés, il a été décidé de ne pas mener d'action spécifique en lien avec la distribution de cette boîte pour l'année 2024.

Action 3.4.02 – Accompagnement individuel des personnes dépendantes, en perte d'autonomie

En 2024, nous avons aidé 93 citoyens·nes à faire valoir leurs droits sociaux, mais également les aider dans diverses démarches administratives. Cette année, nous avons principalement aidé des citoyens·nes dans différentes démarches administratives, principalement la compréhension de courriers. À noter que dans nos indicateurs, il est compté quand une personne vient pour plusieurs demandes différentes. Le nombre de demandes est élevé principalement du fait du décès d'un·e conjoint·e qui gère tout l'aspect administratif du ménage (courrier, facture) et qui laisse un·e veuf·ve perdu·e dans toutes ces démarches. Tantôt nous aidons à comprendre un courrier, tantôt nous aidons les personnes à compléter des documents.

Précisons tout de même que nous refusons toute demande relative à la déclaration d'impôts annuelle car nous ne sommes pas formés à les compléter, et une erreur peut avoir de lourdes conséquences pour les citoyens·nes. Au niveau des droits sociaux, le plus sollicité reste la carte de stationnement qui représente 30% des demandes. Ensuite nous aidons principalement à introduire des demandes de complément de revenu à la suite d'un handicap que ce soit au SPF ou aux mutuelles. Nous vous laissons prendre connaissance des différentes demandes dans le tableau suivant :



4.3.02 Distribution de colis alimentaires

En 2024, la distribution de colis alimentaires s'est tenue, pour la première fois, tout au long de l'année. Pour rappel, les années précédentes, la distribution était partagée 6 mois à Saint-Georges-sur-Meuse, 6 mois à Flémalle (organisée par la Croix-Rouge). En observant les indicateurs, nous avons constaté une baisse de fréquentation significative lorsque les distributions étaient à Flémalle. Notre hypothèse étant que la distance freinant le public, nous avons décidé d'organiser les distributions toute l'année sur la commune afin de ne pénaliser aucune personne ayant besoin de l'aide des colis alimentaires. Toutefois, les personnes qui le souhaitaient pouvaient se rendre à Flémalle entre mars et septembre afin de recevoir leur colis. Dans ce cas, elles ne pouvaient pas recevoir de colis à Saint-Georges-sur-Meuse.

Par conséquent, en 2024, nous avons organisé 26 distributions tous les 15 jours :

- | | | |
|--------------|---------------|----------------|
| - 4 janvier | - 16 mai | - 19 septembre |
| - 18 janvier | - 30 mai | - 3 octobre |
| - 1 février | - 13 juin | - 17 octobre |
| - 15 février | - 27 juin | - 31 octobre |
| - 29 février | - 11 juillet | - 14 novembre |
| - 14 mars | - 25 juillet | - 28 novembre |
| - 4 avril | - 8 août | - 12 décembre |
| - 18 avril | - 22 août | - 23 décembre |
| - 2 mai | - 5 septembre | |

Ça représente, pour Saint-Georges-sur-Meuse, 782 colis distribués sur cette période avec une moyenne de 71 personnes aidées par distribution. 3 volontaires sont mobilisés pour cette action.

La distribution de colis est le résultat d'un partenariat efficace entre le CPAS qui identifie les personnes pouvant bénéficier de l'aide, le PCS qui prend en charge toute la logistique et la Croix-Rouge qui alimente les frigos en produits frais.

Pour garnir les paniers, nous sollicitons le Fonds Social Européen+ (FSE+) qui nous permet d'avoir un choix important et varié de denrées mais aussi de produits non alimentaires (serviettes hygiéniques, tampons, couches pour bébés). Depuis septembre 2024, nous sommes inscrits à la Banque Alimentaire de Liège (BAL), ce qui augmente significativement la quantité de produits distribués, notamment en denrées fraîches et légumes. Concrètement, cela représente :

- 10 888,1 Kg de produits FSE+ distribués ;
- 2996,45 Kg de produits BAL distribués.

! Les emballages sont comptés dans le poids des produits

Nous avons la chance de pouvoir compter sur la Croix-Rouge pour fournir également des produits frais provenant des invendus de magasins. Les denrées livrées sont très variées et en bonnes quantités. Voici quelques exemples de produits Croix-Rouge distribués

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| - Charcuterie ; | - Pâtes fraîches ; |
| - Produits laitiers ; | - Lasagnes ; |
| - Légumes et fruits ; | - Plats asiatiques à réchauffer, ... |

Les produits de la Croix-Rouge ne sont pas pesés, ce qui empêche d'avoir une donnée précise. Si on prend en compte que la BAL nous a distribué 3 Tonnes de marchandises entre septembre et décembre (4 mois), on peut estimer que la Croix-Rouge de Flémalle nous a distribué 9 Tonnes de produits en une année complète.

En conclusion, on peut estimer la quantité de produits distribués à 22 Tonnes. Si on ramène cette donnée à une personne, elle reçoit ± 300 Kg de marchandise par an (emballages compris).

Axe 5 : Droit à l'épanouissement culturel, social et familial

Action 5.2.06_Art20 – Inclusion d'enfants handicapés

L'article 20 est un subsidiaire complémentaire au plan de cohésion sociale qui est utilisé pour favoriser l'inclusion de tous les enfants en milieu d'accueil extrascolaire.

C'est avec l'asbl « La Galipette » que nous avons noué un partenariat qui permet d'accroître leur équipe d'une psychomotricienne qui vient 2 fois par mois (le jeudi) à la crèche, à l'accueil extrascolaire et au centre de vacances. Le travail de La Galipette est un travail collectif avec les enfants, mais certains ont des besoins spécifiques qui nécessitent un accompagnement plus individualisé. Sa mission principale est d'apporter du soutien à l'équipe en observant, en analysant le comportement et la motricité des enfants afin de favoriser leur développement. À l'accueil extrascolaire et au centre de vacances, elle favorise la participation active des enfants lors des moments de jeux afin de travailler la dimension du groupe.

En termes d'indicateurs, 2 enfants sont pris en charge à la crèche de manière individuelle et 10 en groupe. À l'accueil extrascolaire et au centre de vacances, 4 sont suivis individuellement afin de les intégrer au groupe.

Action 5.5.01 – Activités de rencontre pour personnes isolées

L'action est plus connue sous la dénomination « Jardin communautaire ».

La dynamique mise en place en 2023 est restée la même en 2024. Le jardin communautaire voit 13 jardiniers et jardinières cultiver de nombreuses variétés de légumes pour leur consommation personnelle.

L'espace permet l'échange entre expérimentés et apprentis afin que les plantations arrivent jusqu'à la récolte. C'est donc un bel outil de tissu social, intergénérationnel, où des moments conviviaux spontanés sont courants.

En 2024, une journée de travail collectif a été organisée pour débiter la saison afin de remettre en état le jardin et un repas communautaire est venu la clore.

Action 5.5.01_A1 – Activités de rencontre pour personnes isolées

Depuis le printemps 2024, nous avons mis en place des animations encadrées par une éducatrice engagée au CPAS, qui nous est mise à disposition pour l'équivalent de 0.25 ETP. Tous les 15 jours, des activités sont organisées au Centre Culturel, le lundi en matinée. Les animations sont diverses et dépendent des envies des participants, qui sont en moyenne 6.

L'objectif principal est de lutter contre l'isolement social en organisant des activités afin de permettre aux personnes de faire des rencontres et de discuter. Valoriser les personnes est important au-travers diverses réalisations, mais aussi de partage d'expérience, de connaissance envers le groupe.

Pour l'année 2025, les participants ont souhaité que ces ateliers soient organisés toutes les semaines. Cela sera effectif dès le mois de janvier.

Axe 6 : Droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication

6.1.04 Co-construction/amélioration d'actions du plan

Le prochain Plan de Cohésion Sociale débute en 2026, mais sa réflexion a déjà été entamée en 2024.

Nous avons mené diverses actions de consultation de la population afin de récolter des données quantitatives et qualitatives qui nous aideront à rédiger notre prochain plan d'actions.

Nous avons envoyé 2 questionnaires à la population, organisé une rencontre citoyenne et mener des entretiens individuels avec comme thématiques :

- Personne âgée et vivre chez soi ;
- Insertion socio-professionnelle ;
- Logement et énergie.

Ces données, couplées à d'autres sources statistiques, vont alimenter le diagnostic de cohésion sociale pour la commune de Saint-Georges-sur-Meuse qui sera finalisé au premier trimestre 2025. C'est sur base de ce diagnostic que le Plan de Cohésion Sociale 4 2026-31 sera rédigé.

Sur l'ensemble du travail, nous avons reçu 410 réponses à analyser.

6.4.03 Ateliers d'aide à l'outil informatique

Nos actions d'aide à l'outil informatique ont continué tout au long de l'année 2024 avec 9 journées thématiques et 1 cursus en promotion sociale.

En partenariat avec la Province de Liège, et son projet « Mobitic », des journées thématiques ont regroupé en moyenne 5 personnes. Les thèmes qui sont abordés sont variés et visent à sensibiliser la population (principalement des aînés) à l'utilisation de l'outil informatique :

- Gérer un compte Google et un agenda ;
- Maintenance PC – Antivirus gratuits/payants
- Application Itsme et eID ;
- Choisir son matériel numérique selon ses besoins ;
- Décoder le vocabulaire du multimédia ;
- Détecter la fraude et éviter les dangers du net ;
- Introduction à l'informatique ;
- Gérer au quotidien un compte de messagerie en ligne

En plus de ces séances de sensibilisation, en partenariat avec l'EAFC Hesbaye-Condroz (école de promotion sociale), un cursus est organisé tous les jeudis au Centre Culturel et forme 15 personnes (principalement des aînés).

Ces deux actions ont pour objectif de prodiguer, aux citoyens, les clés pour maîtriser (basiquement) l'outil informatique, mais surtout éviter les dangers de son utilisation, dont les fraudes.

Axe 7 : Droit à la mobilité

Action 7.2.01 – Moyen de transport de proximité

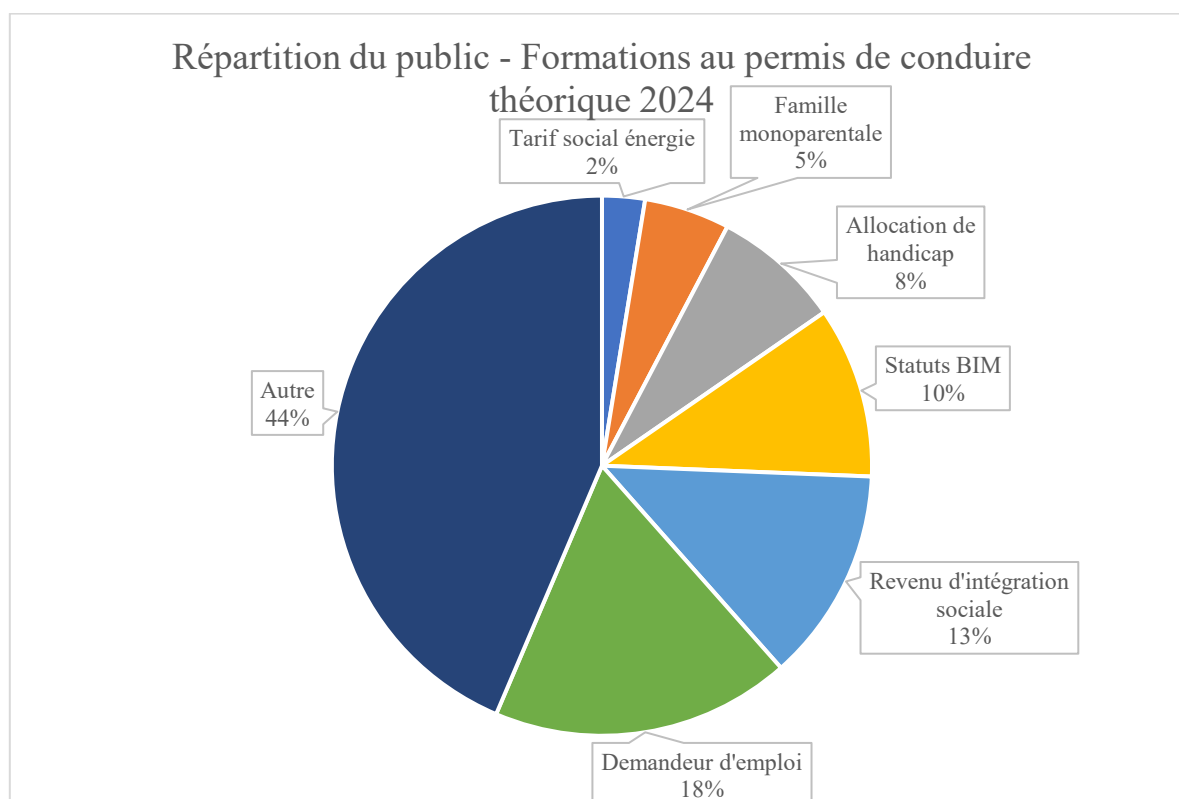
Le taxi social a continué sa mission tout au long de l'année. Il a réalisé 788 trajets dont 5 ont nécessité les installations PMR du véhicule. Ça représente 17 691 kilomètres parcourus pour 55 personnes différentes. Les destinations principales sont le CHU, le CHBA, le CHC Waremmes, la Citadelle et les commerces de la région.

Le taxi social est un outil important sur la commune qui répond aux problèmes de mobilité du public. Il permet aussi à quelques personnes âgées de garder de l'autonomie, par exemple, en continuant à faire leurs courses.

Action 7.4.01 – Formation théorique au permis de conduire

Pour la première fois depuis la mise en place de cette action, nous avons organisé deux formations au permis de conduire théorique en 2024 : une première en mars et une seconde en octobre. La première se tenait à la Maison des Jeunes en journée (pendant les congés scolaires), la seconde était organisée au Centre Culturel en soirée.

39 personnes ont participé à l'ensemble des formations. La répartition du public est la suivante :



Le PCS de Saint-Georges-sur-Meuse c'est aussi...

...favoriser la participation citoyenne, notamment de nos plus jeunes, en prenant part au **conseil communal des enfants**...

...du réseautage en assistant à de nombreuses **réunions de coordination** entre PCS mais aussi sur des thématiques liées à nos actions telles que la distribution de colis alimentaires, le taxi social, ...

...des employés qui se **forment en continu**. Cette année, l'équipe a suivi une formation liée au secret professionnel...

... la mise en place et l'animation du **réseau des acteurs locaux de l'enfance et la jeunesse**...

...participer à la **coordination des services et associations de la commune**...

...participer à l'élaboration des projets **Été Solidaire et Été Jeunes** et les concrétiser en encadrant les groupes de jeunes...

...des valeurs écologiques en intégrant l'**Éco-team** et le groupe de travail **Zéro déchets**...

...mais surtout, un service ouvert à toute la population !